Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a reçu aujourd'hui François BAROIN, Président de l'association des maires de France (AMF) accompagné d'André LAIGNEL, premier vice-président délégué, de Jean-Pierre BOUQUET, vice-président du groupe de travail «santé», ainsi que de Rollon MOUCHEL-BLAISOT, directeur général. La discussion a porté sur la place des élus locaux dans la mise en œuvre des groupements hospitaliers de territoire (GHT).

Marisol TOURAINE a rappelé devant l'AMF l'objectif de ce nouveau dispositif prévu par la loi de modernisation de notre système de santé : garantir à tous les patients un meilleur accès aux soins, en renforçant la coopération entre hôpitaux publics, autour d'un projet médical.

La ministre a rappelé que tous les établissements, quels que soient leur taille et leur positionnement dans l'offre de soins, joueront un rôle majeur dans les GHT ; les hôpitaux de proximité comme les centres hospitaliers universitaires (CHU), puisqu'ils participeront pleinement aux GHT et donc à l'égalité d'accès aux soins au cœur des territoires.

Marisol TOURAINE a enfin insisté sur l'importance d'associer les élus locaux, en particulier les maires, à la définition des GHT. Elle a confirmé que le décret d'application préciserait le rôle et la composition du «comité territorial des élus locaux» en indiquant que cette instance prévue par la loi intègrerait les maires de toutes les communes concernées (c'est-à-dire toutes les communes sur le territoire desquelles il y a un hôpital), même lorsqu'ils ne sont pas membres du conseil de surveillance de l'hôpital.

«*Cette réforme majeure appelle une mobilisation collective, et donc l'association de l'ensemble des acteurs qu'elle concerne. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que les élus locaux, notamment les maires, soient étroitement associés* », a indiqué Marisol TOURAINE.

Agence 131, l'unique agence de candidatures de surdoués aux DRH et dirigeants d'entreprises, des